DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 059-200040947-20260929-DEL2026_153-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 29 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION 2026_153

Objet : Convention de partenariat avec Le Bateau Feu

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis Rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le vingt-deux septembre deux mille-vingt-six.

Présents (75) :
Julie ADJOVI - Jacques GREMBER - Sylvie TRACHEZ - Yannick CORDONNIER - Nancy MILITAO - Gauthier VANCAYZEELE - Laure DOBIGNY - Frédéric VERTUN - Armelle FLAMENT - Yannick DESCAMPS - Audrey RINGOT - Alain TALLEU - Serge LACONTE - Régis DUQUENOY - Danielle MAMETZ - Didier PELISSIER (Suppléant) - Romuald GUILLAIN - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Séverine VANPEENE (Suppléante) - Philippe MASQUELIER - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Eva SPRIET - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Florence BRISBART - Didier TIBERGHIEN - Elise DORMION-ROUSSEZ - Bernard DENTENER - Jacques WYCKAERT - Brigitte SCHOONHEERE - Sophie ANDRE - Hakim CHAFCHAF - Marie BOUQUET - Sophie CAUDRON - Thierry VINCENT - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-François DAUTRICOURT - Patrick DEROULLERS - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Samuel DASSONNEVILLE - Marie SANDRA - Franck MEURILLON - Delphine DARTHOIT - Bruno DARRY - Thierry DEHONDT-BEDAGUE - Clément VERLET (Suppléant) - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Luc EVERAERE - César STORET - Claude BODELE - Bertrand CREPIN - Stéphanie FENET - Bérengère DELATTRE - Carole DELAIRE - Jean-Luc DEHUYSSER - Edith STAELEN - Régis GODEL - Vincent DUCOURANT - Amandine TRANCHANT - Benoit BART - Louis LEVEUGLE - Delphine RANCHY - Eric SMAL - Tristan LESCORNEZ (Suppléant) - Anne VANPEENE - Christian BELLYNCK

Procurations (9) :
Luc VAN INGHELANDT à Luc EVERAERE - Serge SOODTS à Philippe GRIMBER - Béatrice FERLIN à Florence BRISBART - Guillaume GAMELIN à Valentin BELLEVAL - Pierre-Laurent VANDECAVEYE à Didier TIBERGHIEN - Pamela VIDOCGUE à Marie SANDRA - Frédéric JUDE à Bérengère DELATTRE - Jean-François DEMON à Jean-Luc DEHUYSSER - Coralie DEVROEDE à Sandrine KEIGNAERT

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 84

Secrétaire de séance : Eva SPRIET

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE CŒUR DE FLANDRE

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 059-200040947-20260929-DEL2026_153-DE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 29 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION 2026_153

Objet : Convention de partenariat avec Le Bateau Feu

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire, en date du 5 juillet 2022, adoptant le projet artistique et culturel communautaire 2022-2026 ;

Considérant l'action opérationnelle de l'axe 6 du projet culturel qui vise à développer l'éducation artistique et culturelle à tous les âges ;

Considérant les objectifs de l'axe 6 du projet culturel :

- Généraliser l'éducation artistique et culturelle à tous les âges,
- Encourager la participation de tous les jeunes enfants, les adolescents, les adultes et les publics éloignés de la culture par l'acquisition de connaissance, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec les artistes, une pratique artistique ou culturelle,
- Développer un programme d'action culturelle tourné vers le public adolescent,
- Encourager la curiosité, l'émancipation de chacun en s'appuyant sur des projets spécifiques portant sur les arts, le patrimoine et la culture scientifique ;

Considérant le programme d'actions culturelles, les projets artistiques et la médiation culturelle déployés à l'échelle du territoire au service des communes et des habitants de Cœur de Flandre agglo ;

Considérant le développement de l'ESCAPADE, réseau de médiathèques en Cœur de Flandre ;

Considérant le 2ème Contrat Territoire Lecture signé le 22 septembre 2022 par Cœur de Flandre agglo et la DRAC ;

Considérant le partenariat initié en 2022 avec Le Bateau Feu, scène nationale de Dunkerque, autour de son festival Histoires en série ;

Considérant la convention de partenariat 2025-2026 acté par délibération du 17 décembre 2024 ;

Considérant l'intérêt de la programmation de ce festival au sein du réseau de lecture publique ;

Considérant la volonté de Cœur de Flandre agglo et de Bateau Feu de reconduire le partenariat dans une convention cadre pour une collaboration durable et structurée ;

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 059-200040947-20260929-DEL2026_153-DE

Il vous est proposé :

- d'approuver le renouvellement du partenariat avec Le Bateau Feu sur une période de deux ans (2027-2028),
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de ce partenariat et à la programmation du Festival Histoires en série sur le territoire,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la mise en œuvre du dispositif.

Vote :

Pour : 84
Contre : 0
Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 29 septembre 2026,
Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,

Eva SPRIET

Le Président,

Valentin BELLEVAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE